

EN TOUTE FRANCHISE

Département des Alpes Maritimes, créée le 17 mars 2005, Préfecture 06 N° W06209657
06000 NICE 1 rue Paul Montel Tél 06 09 78 09 53
www.en-toutefranchise.com - en.toutefranchise@wanadoo.fr

REUNION A LA C.C.I. de NICE du 5 juillet 2017

REVITALISATION DES CENTRES VILLES

CONCURRENCE DELOYALE

(Exploitations illicites, infractions non poursuivies et sanctionnées par l'Etat)

- Articles 1^{er} et 52 de la LOI N° 73-1193 du 27 décembre 1973
- Article L 752-23 du Code de Commerce (exploitation illicite).
- Article L 480-4 du Code de l'Urbanisme (construction irrégulière)
- Directive Européenne services 2006-123 du 12 décembre 2006
- 418 milliards d'€ non perçus par l'Etat, refus de contrôles de l'Etat

ABUS DE POSITION DOMINANTE

Détricotage de la loi ROYER

➤ article 102 du Traite de Fonctionnement de l'Union Européenne,
les dossiers ne comportent plus le nom des enseignes, aucune recherche de l'abus de position dominante par enseigne (périphérie et centre-ville).

Suppression des inventaires des grandes surfaces et des commerces de moins de 300 m², aucune mise à jour, aucune connaissance des équilibres pour l'aménagement des territoires et du développement durable. (décret 93-306 du 9 mars 1993).

SCHEMA D'URBANISME ou D.A.A.C.

Dans le cadre des autorisations d'implantations de grandes surfaces, Comment prévoir les équilibres sans documents officiels, élaboration du PLUI, enquête publique de la Métropole de Nice ou en est le document permettant la revitalisation des centres villes?

LES REPRESAILLES

Parce qu'il n'y a pas de volonté politique de faire respecter les droits fondamentaux des commerçant-artisans, (absence de documents d'état des lieux) pas de rigueur dans le contrôle de Légalité (respect du PLU etc) divisions des projets pour éviter les études d'impact globales, nous contrainst de faire les procédures pour faire respecter les droits fondamentaux des commerçants-artisans.

Ces procédures nous mettent en danger sur plusieurs points, la sécurité financière de l'association, le stress permanent des requérants contre les assauts des porteurs de projet et de leurs represailles juridiques, conséquences sur l'avenir de la démocratie et des associations.

ACTION PRESIDENTIELLE 2017

Nous avons écrit à tous les candidats à la présidentielle 2017 pour leur présenter notre CHARTE dans le but d'obtenir :

- Le GEL des autorisations des grandes surfaces
- Un AUDIT sur toutes les surfaces illicites
- Le respect des droits fondamentaux des commerçants-artisans
- Une commission d'enquête parlementaire sur tous les dysfonctionnements de l'administration générale et de l'administration judiciaire.

Nous avons été reçus par plusieurs candidats à la Présidentielle, certains ont signé notre CHARTE.

ACTION LEGISLATIVE 2017

Nous avons écrit à tous les candidats aux législatives 2017 pour leur présenter notre CHARTE dans le but d'obtenir :

- Le GEL des autorisations des grandes surfaces
- Un AUDIT sur toutes les surfaces illicites
- Le respect des droits fondamentaux des commerçants-artisans
- Une commission d'enquête parlementaire sur tous les dysfonctionnements de l'administration générale et de l'administration judiciaire.

Nous avons été reçus par plusieurs candidats aux Législatives 2017, certains ont signé notre CHARTE.

A ce jour nous avons les preuves contre l'Etat de son refus de contrôler et de sanctionner les infractions de la grande distribution (exploitations et constructions irrégulières).

Rétablir la confiance dans l'action publique

Dans le cadre de la revitalisation des centres villes, nous demandons aux Chambres Consulaires d'intervenir auprès des Ministres concernés pour retrouver un Etat de droit, obtenir le GEL des autorisations, un AUDIT sur toutes les surfaces illicites, poursuite de la concurrence déloyale et les abus de position dominante, afin de connaître les véritables besoins des consommateurs.

Pièces jointes :

- Article 1^{er} et 52 de la LOI N° 73-1193 du 27 décembre 1973
- Article L 752-23 du Code de Commerce
- Article L 480-4 du Code de l'Urbanisme
- Directive Européenne Services du 2006-123 du 12 décembre 2006
- Dossier intervention CNETRE-VILLE 12^{ème} assises des 28 29 et 30 juin 2017
- Reportage photographique mars 2016.